

RÉCOLTE DE BOIS ET PRODUCTION DE SCIAGES EN 2022

Marché du bois en 2022 : nouvelle hausse des récoltes en Centre-Val de Loire, mais défis persistants pour les scieries locales

Année faste pour le marché du bois, 2022 a été marquée à la fois par la hausse de la demande et celle des prix. Elle se traduit par une hausse de 2,3 % de la récolte totale commercialisée de bois en Centre-Val de Loire. Le bois d'œuvre, utilisé principalement dans la construction, est à l'origine de cette dynamique mais la flambée des prix du gaz, de l'électricité et du fioul ainsi que l'attribution de primes (équipements à granulés, bûches ou plaquettes) ont offert de belles opportunités au bois énergie.

Cette embellie ne profite cependant pas totalement aux scieries régionales, plutôt de moyenne et petite taille, dont la capacité de sciage est sous dimensionnée par rapport aux ressources disponibles localement.

Après un repli observé lors des années 2019 et 2020 dans le contexte de la pandémie de Covid-19, la récolte régionale poursuit sa progression entamée en 2021. La récolte régionale commercialisée atteint un volume de 2,137 millions de m³ de bois ronds en 2022, en augmentation par rapport à 2021 (+ 2,3 %), alors qu'elle stagne au niveau national.

La région Centre-Val de Loire contribue toujours à hauteur de 5,4 % au volume total national récolté et se positionne à la 6^e place des régions productrices tous usages confondus.

Par ailleurs, les données de prélèvement estimées par l'IGN pour la période 2018-2022 (moyenne quinquennale) sont de 2,8 millions de m³, incluant l'autoconsommation, qui concerne quasi-exclusivement le bois de chauffage. Ces chiffres sont à comparer à l'accroissement biologique qui est estimé à 5,5 millions de m³ /an, traduisant une sous-exploitation de la ressource régionale avec un taux de prélèvement légèrement supérieur à 60 % de l'accroissement.

Le **bois d'œuvre**, avec une récolte de **786 000 m³**, un record depuis 2000, concentre plus d'un tiers de la récolte régionale totale.

Les feuillus dominent toujours cette catégorie avec près de 444 000 m³ prélevés en 2022, soit 56 % du total. La récolte de chêne, essence noble et recherchée pour sa qualité, reste stable depuis cinq ans. La région contribue à hauteur de 13 % de la production nationale, ce qui lui permet de se maintenir parmi les plus importantes régions productrices en France métropolitaine.

La récolte de bois en Centre-Val de Loire en 2022

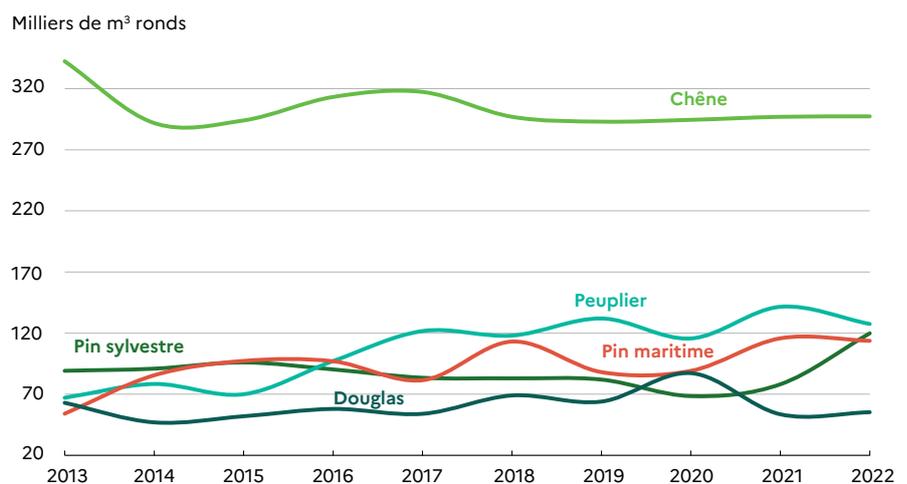
m ³ rond		Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	2022/2021 (%)
Bois d'œuvre									
Feuillus	Chêne	57 613	29 831	62 486	47 771	52 421	47 223	297 345	0
	Peuplier	13 112	8 937	11 183	65 308	19 913	9 039	127 492	- 10
	Hêtre	268	733	22	149	78	264	1 514	- 79
	Autres feuillus	1 638	1 091	2 606	8 500	1 441	2 023	17 299	66
	Total feuillus	72 631	40 592	76 297	121 728	73 853	58 549	443 650	- 3
Résineux	Sapin - Epicéa	2 529	2 049	293	130	2 978	1 851	9 830	- 8
	Pin	32 769	1 378	15 374	80 455	64 151	39 299	233 426	20
	Douglas	14 028	6 370	7 076	6 894	14 630	6 302	55 300	3
	Autres résineux	8 115	1 750	3 758	7 920	13 051	8 833	43 427	- 2
	Total résineux	57 441	11 547	26 501	95 399	94 810	56 285	341 983	13
Total bois d'œuvre		130 072	52 139	102 798	217 127	168 663	114 834	785 633	4
Bois d'industrie									
Bois de trituration feuillus		89 257	6 918	62 557	46 336	64 237	57 985	327 290	- 9
Bois de trituration résineux		59 934	2 697	20 999	37 692	88 222	86 282	295 826	0
Total bois de trituration		149 191	9 615	83 556	84 028	152 459	144 267	623 116	- 5
Autres bois d'industrie		6 777	904	1 163	12 878	9 396	3 917	35 035	- 10
Total bois d'industrie		155 968	10 519	84 719	96 906	161 855	148 184	658 151	- 5
Bois énergie									
Bois de chauffage : bûches		63 095	27 388	58 806	72 228	57 666	42 277	321 460	1
Bois de chauffage : plaquettes		41 383	24 422	12 488	69 490	130 690	93 714	372 187	16
Total bois énergie (1)		104 478	51 810	71 294	141 718	188 356	135 991	693 647	9
Total récolte 2022		390 518	114 468	258 811	455 751	518 874	399 009	2 137 431	2

(1) y.c. bois pour carbonisation

Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2022

Les résineux affichent la plus forte progression en 2022 (+ 39 500 m³), portés par les récoltes de pin sylvestre (120 000 m³) très utilisé dans le bâtiment aussi bien à l'extérieur comme bois de structure et charpente, qu'à l'intérieur pour la confection de menuiserie et de planchers. La récolte 2022 de pin sylvestre retrouve des niveaux atteints entre les années 2000 à 2010. Elle dépasse celle du pin maritime qui lui était supérieure ces dernières années, ce qui peut s'expliquer par l'anticipation de récoltes de peuplements déperissants, le pin sylvestre étant fortement affecté par les effets du changement climatique. Le Centre-Val de Loire se place désormais à la seconde place des régions françaises en terme de volume récolté pour cette essence (17 % du total national).

Évolution des récoltes de bois d'œuvre en région Centre-Val de Loire de 2013 à 2022



Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2013 à 2022

Classement des principales régions productrices de bois d'œuvre en 2022

Chêne (%)	
France : 2 279 000 m ³ rond	
Bourgogne-Franche-Comté	28
Grand Est	19
Nouvelle-Aquitaine	13
Centre-Val de Loire	13
Normandie	6
Auvergne-Rhône-Alpes	6
Hauts-de-France	5

Pin sylvestre (%)	
France : 706 000 m ³ rond	
Auvergne-Rhône-Alpes	29
Centre-Val de Loire	17
Occitanie	14
Grand Est	12
Nouvelle-Aquitaine	11
Bourgogne-Franche-Comté	5
Normandie	4

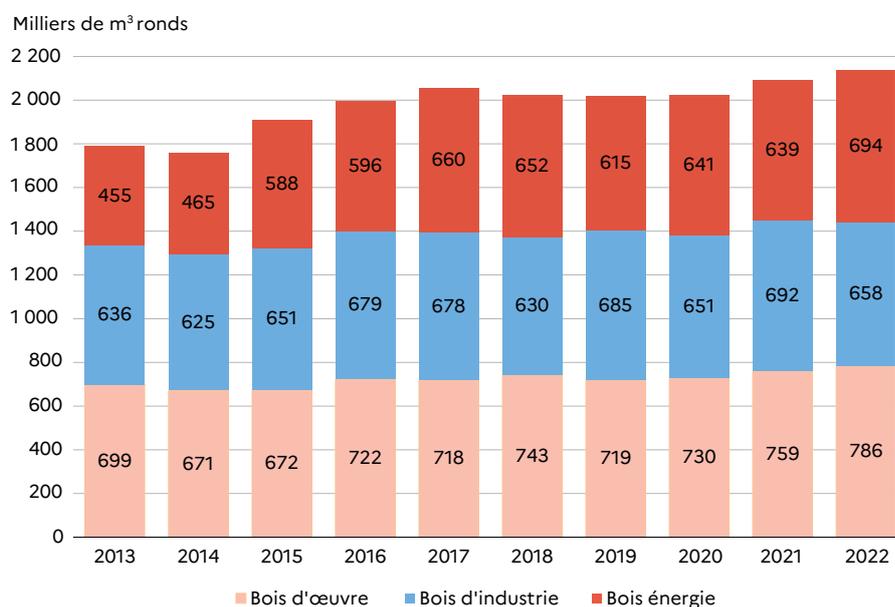
Peuplier (%)	
France : 1 491 000 m ³ rond	
Nouvelle-Aquitaine	26
Pays de la Loire	14
Hauts-de-France	11
Grand Est	11
Centre-Val de Loire	9
Bretagne	6
Auvergne-Rhône-Alpes	6

Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2022

L'engouement pour le bois de chauffage ne s'éteint pas

À l'image de la progression du bois d'œuvre, la récolte de **bois énergie** est en forte augmentation (+ 54 000 m³), principalement tirée par les plaquettes forestières. Elle s'établit à **694 000 m³** en 2022, soit un total jamais atteint précédemment. Alors que les tarifs de l'énergie, en particulier celui de l'électricité, ont significativement grimpé sur fond de conflit armé entre l'Ukraine et la Russie, le bois énergie a vu sa demande augmenter considérablement en 2022. Cette dynamique s'inscrit aussi dans le prolongement de 2021, année où, en raison de la pandémie, de nombreux foyers français avaient investi dans des appareils de chauffage au bois plus compétitifs financièrement, tels que les poêles et inserts. Par ailleurs, de nombreuses aides, notamment gouvernementales (MaPrimeRénov'), ciblent précisément ces dispositifs, qui peuvent constituer une excellente solution pour remplacer d'anciennes chaudières au fioul.

Évolution de la récolte de bois dans le Centre-Val de Loire par type d'utilisation de 2013 à 2022



Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2013 à 2022

Dans ce contexte, ces équipements récents qui offrent un meilleur rendement, font aussi appel à une énergie renouvelable jugée plus écologique et adaptée à la transition énergétique et aux enjeux climatiques actuels.

En revanche, la récolte de **bois d'industrie**, constitué essentiellement de bois de trituration, chute de 5 %. Le volume s'établit à **658 000 m³** en 2022 et s'aligne sur la moyenne de la dernière décennie.

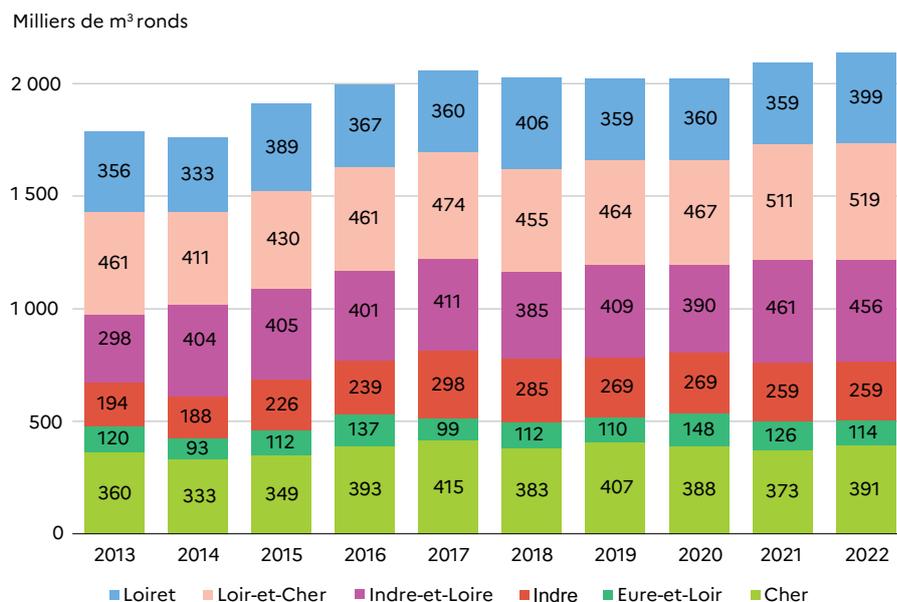
Les départements de l'axe ligérien au-dessus du lot pour la récolte

La moyenne régionale cache des différences notables entre départements. En effet, avec 1,4 millions de m³ récoltés, le Loir-et-Cher, l'Indre-et-Loire et le Loiret concentrent les deux tiers de la récolte régionale.

Ces trois départements rassemblent notamment la moitié de la récolte régionale en bois d'œuvre de chêne et surtout 72 % de la collecte de résineux. Les principales ressources en pins se situant dans ces territoires (pin sylvestre dans la sylvoécocorégion Orléans-Sologne et pin maritime en Indre-et-Loire).

Les départements les moins boisés de l'Indre et de l'Eure-et-Loir ne contribuent qu'à hauteur de 17 % au volume total régional. Cependant, c'est dans les forêts de l'Indre, composées presque exclusivement de feuillus, que l'on récolte le plus important volume de chêne en Centre-Val de Loire (62 000 m³).

Évolution des récoltes départementales de bois de 2013 à 2022

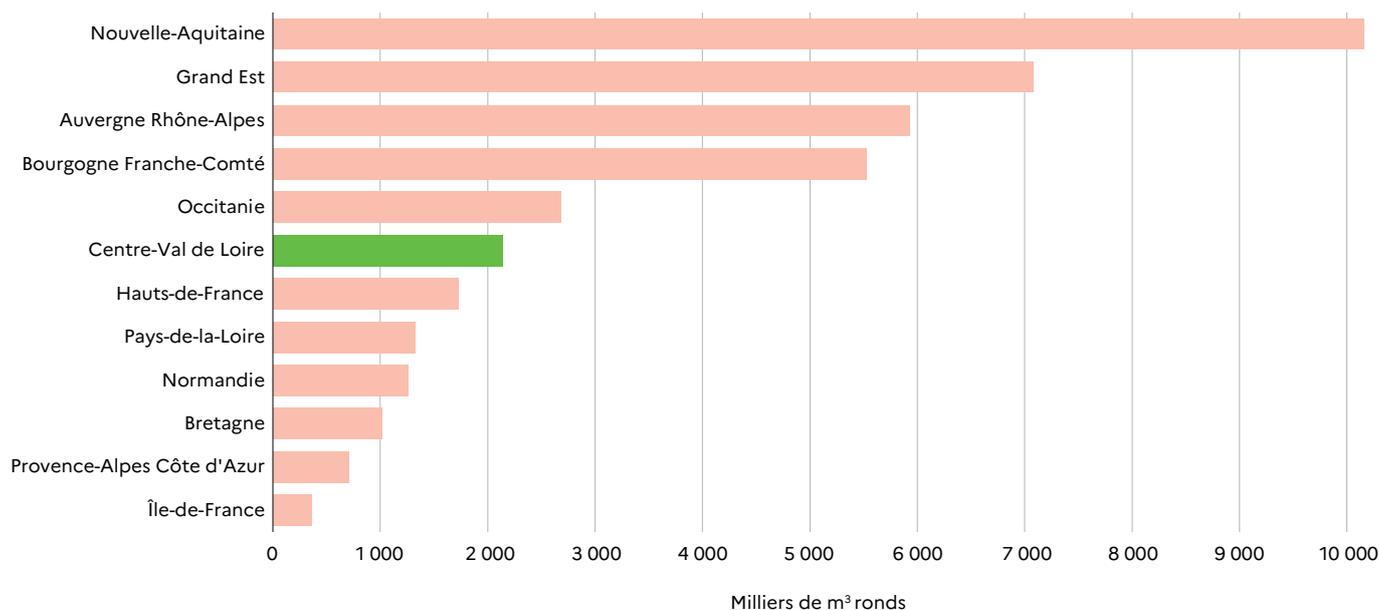


Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2013 à 2022

Entre 2021 et 2022, le Loiret affiche la croissance la plus importante en terme de récolte (+ 11 %). La progression des départements du Cher et du Loir-et-Cher reste plus modeste, entre + 2 % et + 5 %. La récolte en Indre et Indre-et-Loire stagne alors que celle de l'Eure-et-Loir fléchit fortement pour la seconde

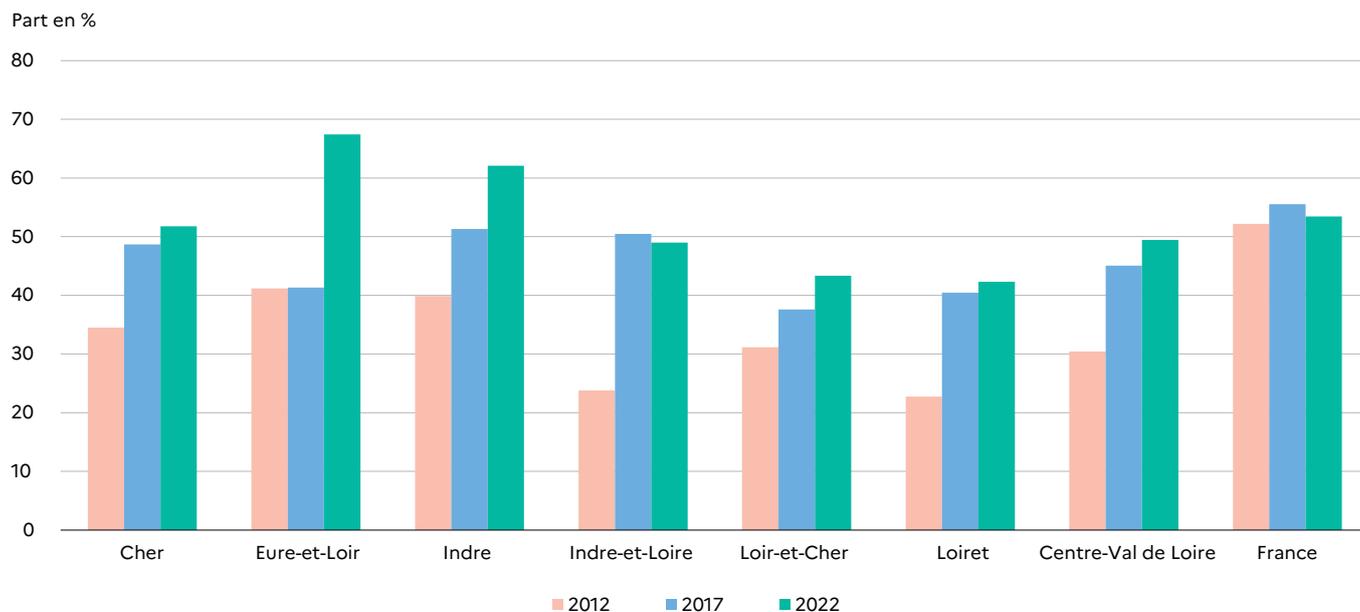
année consécutive (- 9 % en 2022, après - 15 % en 2021). En un an, c'est sur le bois énergie que l'on retrouve les plus fortes augmentations pour tous les départements, en particulier pour le Cher (+ 19 %), le Loir-et-Cher (+ 10 %), le Loiret (+ 7 %) et l'Indre-et-Loire (+ 6 %).

Récolte totale de bois en 2022 selon les régions : le Centre-Val de Loire en 6^e place



Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2022

Part de la récolte de bois certifié entre 2012 et 2022



Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2012 à 2022

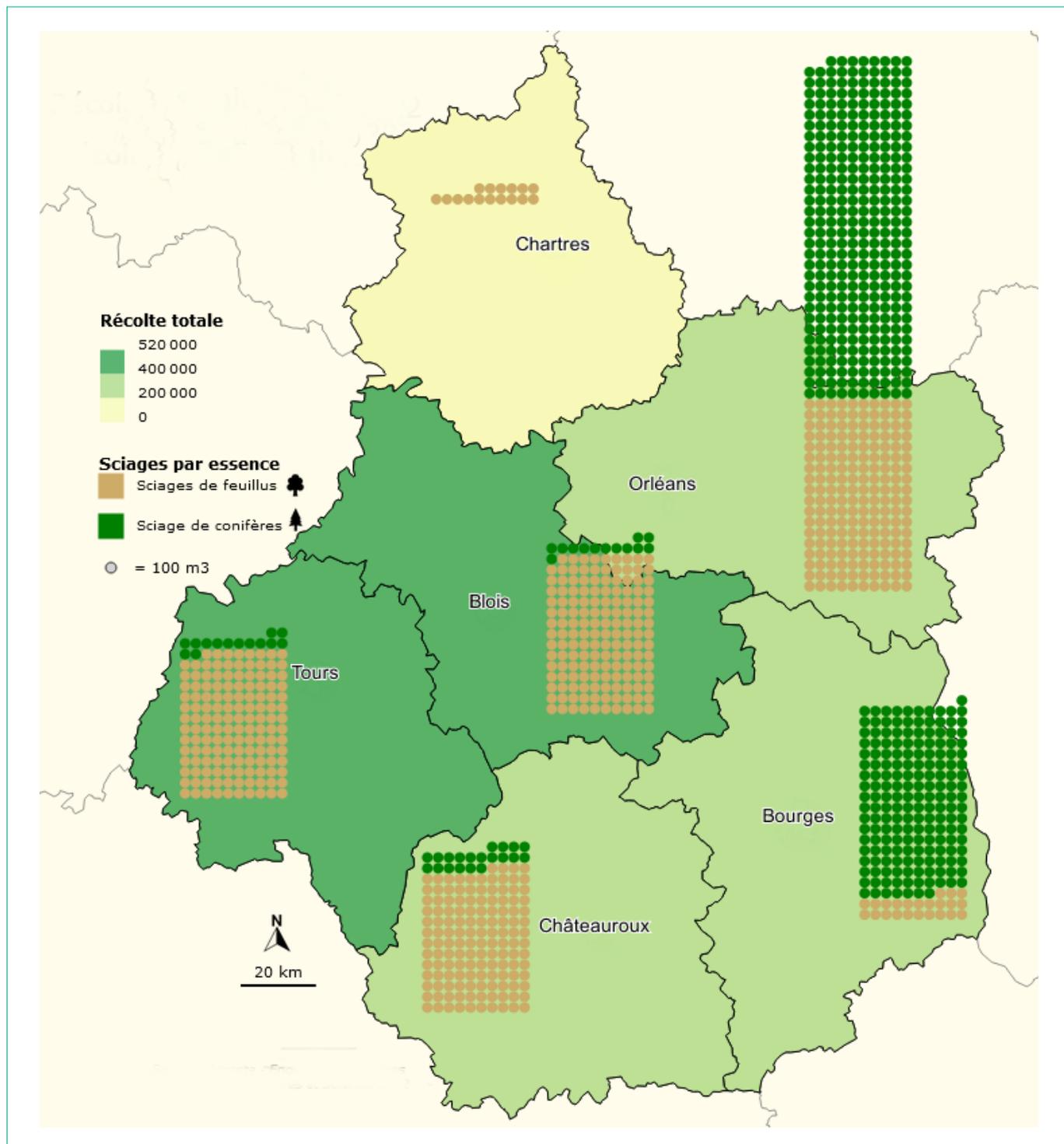
Certification Forestière : le Centre-Val de Loire en retard par rapport à la moyenne nationale

À la 6^e place des régions productrices de bois, la région Centre-Val de Loire accuse un relatif retard en matière de bois récolté certifié. En effet, avec moins de la moitié des bois récoltés certifiés (49,4 %), elle se positionne toujours en dessous de la moyenne française de 53 % en 2022.

Cet écart s'explique notamment par la part très importante des forêts privées dans la région et par son extrême fragmentation, qui rend plus difficile le regroupement de petits propriétaires forestiers pour mettre en œuvre des pratiques de gestion durable conformes aux normes de certification.

Cependant l'écart tend à se réduire sous l'effet des actions de soutien et d'incitation. De nombreux propriétaires sont maintenant

sensibilisés aux avantages de la certification et aux exigences pour obtenir un des deux labels reconnus (FSC - Forest Stewardship Council et PEFC - Programme for the Endorsement of Forest Certification). Depuis une dizaine d'années, les taux de certification progressent de manière constante dans tous les départements de la région. Au niveau national, la part de récolte certifiée plafonne sur la même période.



Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2022

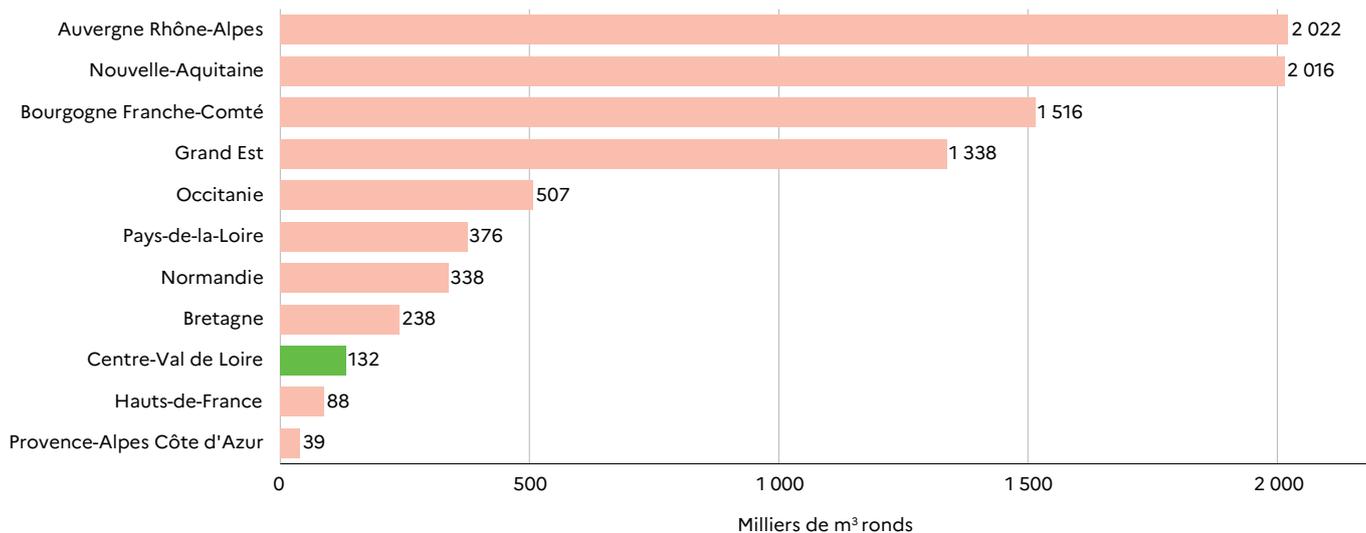
Les entreprises régionales réalisent moins de la moitié de la récolte

Sur les 2,1 millions de m³ exploités dans la région, plus de 40 % (888 000 m³) ont été récoltés par des exploitants ayant leur siège en Centre-Val de Loire. Proche des 50 % en 2017, cette part décroît légèrement depuis.

Les exploitants hors région mobilisent 1 066 000 m³ de grumes de plus que les exploitants de Centre-Val de Loire n'en récoltent en dehors de la région. La balance entrée-sortie est donc significativement négative et s'explique par la structure régionale des entreprises de transformation du bois qui n'ont pas les mêmes capacités opérationnelles et

accès aux marchés nationaux et internationaux que celles opérant dans le reste de la métropole.

Le Centre-Val de Loire toujours à la 9^e place pour les volumes sciés en 2022



Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2022

Prédominance des petites et moyennes entreprises dans les activités de sciage en Centre-Val de Loire

Avec **132 100 de m³ de sciages, merrains et bois sous rails produits en 2022**, la région Centre-Val de Loire ne concentre que 2 % des volumes sciés en France. La production de sciages en région repart à la hausse depuis deux ans après un net ralentissement constaté en 2020 consécutif à la pandémie Covid-19.

Le volume de sciage régional s'inscrit toutefois dans une tendance baissière depuis quinze ans, quel que soit le type d'essence.

Au cours de cette période, le nombre de scieries a beaucoup diminué et la transmission de ces entreprises s'avère être un enjeu de taille. Malgré quelques reprises et la création de nouvelles structures, elles restent confrontées à un double défi : investir pour maintenir et accroître leurs capacités de production afin de répondre aux besoins existants et sécuriser leur approvisionnement, en particulier de chêne, car la Chine absorbe à elle seule une part significative des exportations de cette essence (multipliées par dix depuis 2007)¹.

En 2022, la région Centre-Val de Loire abrite principalement de petites

scieries familiales et des structures de taille moyenne. Bien que certaines de ces entreprises, disposant de capacités opérationnelles plus importantes, peuvent être impliquées dans la récolte et le traitement du bois destinés à des marchés d'envergure, la plupart d'entre elles agissent dans le cadre de petites opérations forestières ou pour des produits destinés à des marchés locaux spécifiques.

Ainsi, en Centre-Val de Loire, la production de sciages est plutôt dominée par les feuillus, en particulier le chêne avec 55 000 m³, soit 9 % du volume national. Il s'agit d'une essence traditionnellement importante dans la région Centre-Val de Loire en raison de sa présence abondante dans les forêts locales. Le chêne est utilisé dans la fabrication de meubles, de parquets, de charpentes et d'autres produits de bois de qualité.

Les sciages de peuplier, essence à croissance rapide, atteignent 8 300 m³ en 2022, et s'approchent du pic observé en 2015 (8 600 m³). Quelques scieries établies en Indre-et-Loire et Loir-et-Cher, où les conditions sont favorables à cette culture, traitent ce bois qui est utilisé pour diverses applications allant des emballages et de la construction

aux meubles et à l'industrie papetière. Pour les conifères, ce sont les sciages de pins, constitués principalement de pin sylvestre dans la région, qui représentent le plus important volume avec 30 800 m³ produits en 2022, même si cette valeur a été divisé par deux en dix ans. Cette essence, également très présente dans la région Centre-Val de Loire, est principalement utilisée dans la construction, la menuiserie, la fabrication de palettes et d'emballages.

Bien que moins fréquents que dans certaines autres régions, les conifères de type sapin-épicéa sont également exploités et transformés dans la région Centre-Val de Loire. Avec seulement 9 800 m³ récoltés mais 18 800 m³ sciés, son bois est principalement utilisé dans la fabrication d'emballages, tels que des palettes, des caisses et des conteneurs.

Le douglas, qui est une essence polyvalente utilisée dans plusieurs industries, de la construction à la menuiserie en passant par l'aménagement paysager, est très peu transformé dans les scieries régionales. Les volumes produits ont singulièrement chuté ces dernières années, passant de 21 800 m³ en 2015 à 3 000 m³ en 2022.

¹ cf. rapport stratégique Forêt Bois : « Ambitions forêt 2030 - Mobilisation de la Région pour relever les défis de la filière forêt-bois dans le contexte de changement climatique » (Région Centre-Val de Loire)

LA MESURE DU BOIS DE CHAUFFAGE

La production de bois énergie revêt différents aspects. Les volumes directement prélevés en forêt pour la consommation des particuliers et non commercialisés ainsi que les volumes de bois recyclés destinés à une utilisation énergétique sont difficiles à estimer annuellement. Les premiers sont évalués à environ 20-25 millions de m³ par an (chiffre incluant le bois hors forêt comme les haies ou les bosquets - source : Institut National de l'Information Géographique et Forestière).

La récolte commercialisée provenant de forêt atteint 9,6 millions de m³ en France en 2022. Ce type de production est comptabilisé dans cette étude qui s'appuie sur l'enquête annuelle de branche d'activité « exploitation forestière » (voir encadré « Sources »).

Cependant, un certain nombre d'exploitants forestiers abattent des arbres, récupèrent les grumes et laissent les houppiers aux propriétaires forestiers qui peuvent valoriser cette ressource en bois de chauffage. Le volume de bois énergie est ainsi sous-estimé car il ne prend en compte que celui qui est réellement déclaré par les exploitants forestiers.

SOURCES

L'enquête sur la branche d'activité « exploitation forestière » en 2022, réalisée auprès de tous les exploitants forestiers, vise à connaître la récolte de bois répartie selon les essences, feuillus ou conifères, et son utilisation : bois d'œuvre, bois d'industrie, bois d'énergie. Dans le Centre-Val de Loire, 199 exploitants forestiers ont été interrogés en 2022.

L'enquête sur la branche d'activité « sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois » en 2022 est réalisée auprès de tous les producteurs de sciages, merrains, bois sous rail, lames de bois pour parquets et terrasses, moulures, baguettes, panneaux pour parquets, fibre de bois, laine de bois, farine de bois, bois injectés ou imprégnés et produits connexes de toutes ces activités. Elle vise à déterminer le volume de sciages produits dans le Centre-Val de Loire par essence et par choix. L'enquête permet aussi de connaître la production commercialisée en volume et en valeur. Dans la région, 76 scieries ont été interrogées en 2022.

DÉFINITION

Exploitant forestier

Entreprises ou propriétaires forestiers qui exercent une activité d'exploitation forestière à titre principal ou secondaire. Les unités qui constituent le champ de l'enquête sont celles qui réunissent trois conditions :

- elles sont propriétaires des coupes soit parce qu'elles les ont achetées sur pied, soit parce qu'elles sont issues de leurs propriétés.
- elles assurent l'abattage, le façonnage, le débardage, le tri par catégorie de bois.
- elles approvisionnent directement en bois une unité industrielle de première transformation ou si ce n'est pas le cas, vendent ou revendent le bois à un utilisateur industriel ou à un particulier (bois de chauffage).

POUR EN SAVOIR PLUS

Agreste Chiffres et Données

- Récolte de bois et production de sciage en 2022 - n° 18 – décembre 2023

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique et économique
Cité administrative Coligny
131, rue du faubourg Bannier
45042 Orléans Cedex 1
Courriel : srise.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr
Site : draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Virginie JORISSEN
Rédacteur en chef : Gaëtan BUISSON
Rédacteur : Stéphane ZINS
Composition : Florence FAURE
Dépôt légal : À parution
ISSN : 2729-7209
© Agreste 2024